

Source de changement

Numéro 4

La MRC : un appui de taille pour les comités de bassin versant

Un beau coup de barre en faveur des neuf comités de bassin versant a été donné au début de 2017. En effet, les élus ont décidé de leur accorder un fonds de roulement de 6 000\$ afin de faciliter la mise en œuvre de projets terrain. De plus, un deuxième poste d'agente de liaison a été créé de manière à assurer un soutien additionnel aux comités.

Les comités de bassin versant, présents un peu partout sur le territoire de la MRC, sont principalement formés de bénévoles. Ce sont des producteurs agricoles et des citoyens et citoyennes qui s'intéressent aux questions environnementales et qui, surtout, veulent agir.

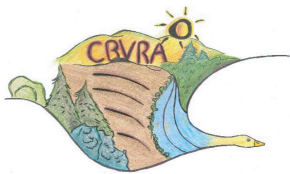
Ils se réunissent quelques fois par année et tentent, le plus possible, de réaliser des projets concrets qui auront un impact positif sur la biodiversité et la qualité de l'eau des rivières et ruisseaux qui traversent les 17 municipalités de la MRC.

Le 13 février, Bénédicte Balard (à gauche sur la photo) est entrée en poste à la MRC. Elle travaillera en collaboration étroite avec Anolise Brault (à droite), agente de liaison depuis 2013, et bien sûr, avec les membres des comités de bassin versant.

Guy Fitzgerald - UQROP



COMITÉ DE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU DES AULNAGES



Action de sensibilisation, journée aux champs, organisée par le comité.



Bande riveraine bien établie, les plantes aident à maintenir le sol en place.

15 ans d'actions, ça se fête en GRAND!

Cette année, le Comité de bassin versant du Ruisseau des Aulnages (CBVRA) soulignera son 15^e anniversaire! Au fil des ans, le comité a eu la chance d'avoir le soutien de plusieurs partenaires qui ont favorisé la mise en place d'actions sur son territoire. Le CBVRA organisera une journée de festivités au cours des prochains mois. Par cette activité, le comité désire souligner l'engagement de ses résidents, de ses partenaires, ainsi que la participation de ses membres dans la mise en place de mesures visant à améliorer la qualité de l'eau de son bassin versant.

En effet, depuis 2002, le CBVRA a réalisé de nombreuses actions visant à réduire la fréquence des entretiens de cours d'eau et à améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité du bassin versant. Ainsi, des projets de bandes riveraines élargies, haies brise-vent et odeurs, la stabilisation de berge et de sorties de drains, des journées au champ ainsi que des projets visant à réduire la présence de l'érable à Giguère ont vu le jour sur son territoire.

Le CBVRA profitera aussi de cette étape pour faire le bilan sur l'état des aménagements réalisés sur son territoire afin d'en dresser un portrait à jour.

Notons que les membres des comités de bassin versant de la MRC des Maskoutains seront invités à participer aux festivités.

Les membres du Comité de bassin versant du Ruisseau des Aulnages (CBVRA) sont :

Président : Luc Tétreault

Administrateurs : Olivier Chagnon, Pierre Désourdy, Gaston Fontaine, Marc Lambert, Paul Lecours, Robert Martin, Patrick Ménard, Olivier Perron, Ghislain Poisson, Pierre Renard et Jacques Tétreault.



Les membres présents lors de la photo, Robert Martin, Pierre Renard, Luc Tétreault, Olivier Chagnon, Gaston Fontaine et Marc Lambert.

COMITÉ POUR L'AVENIR DU RUISSEAU VANDAL



Connaître son territoire afin de bien cibler ses interventions

Le Comité pour l'avenir du Ruisseau Vandal (CARV) continue ses opérations de reconnaissance de son territoire. Le secteur ciblé cette année est celui de Saint-Liboire. Les propriétaires concernés ont été avisés et ont donné leur accord pour le passage des membres du comité sur leur propriété pour la période de la fin-mai à la mi-juin.

Par ailleurs, un tronçon très actif du ruisseau Vandal (décrochements et glissements de terrain) fera l'objet d'une caractérisation par photo-interprétation afin de vérifier les secteurs et de déterminer les actions prioritaires à mettre en place pour améliorer la situation.

Dépendamment des informations qui ressortiront des caractérisations, différents projets

seront élaborés et des partenaires approchés afin de réaliser plus d'actions à l'automne. En effet, le printemps et l'automne sont des saisons importantes dans le travail en bande riveraine et en cours d'eau.

Si vous avez des informations ou des questions par rapport au bassin versant, vous pouvez en faire part au comité. Le CARV pourra alors se pencher sur ces sujets afin de travailler à l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire!

Les membres du Comité pour l'avenir du Ruisseau Vandal sont :

Président : Gilles Poulin

Administrateurs : Bernard Beauchemin, Sonia Bujold, Paul Claessens, Josée Lefebvre, Daniel St-Pierre et Yves Winter.

Végétalisation des berges

Des propriétaires agricoles vont de l'avant

Le Comité des bassins versants des Douze et Métairie (CBVDM) est fier d'annoncer qu'un projet de type collectif a été reconnu et accepté par le programme Prime-Vert ciblant trois propriétaires le long du cours d'eau du Grand Rang Saint-François, côté nord (bassin versant de la décharge des Douze). Le programme ALUS Montérégie a également accepté d'appuyer les propriétaires dans la réalisation de leur projet. Celui-ci est rendu possible grâce à l'implication des propriétaires, du club conseil Gestrie-Sol et de différents partenaires du milieu.

Ces terres se situent en secteur de terre noire. Des travaux d'entretien de cours d'eau y sont réalisés fréquemment sous la supervision de la MRC des Maskoutains (derniers travaux réalisés en 2007 et en 2016).

Étant donné cette problématique, il apparaissait important d'examiner les différentes hypothèses pouvant, d'une part, favoriser la pérennité des travaux d'entretien de cours d'eau tout en limitant l'apport de sédiments au cours d'eau et d'autre part, en réduisant l'impact des usages sur la qualité de l'eau du bassin versant.

Les actions retenues consistent en la mise en place de bandes riveraines arbustives élargies, le reboisement d'une superficie en culture ainsi qu'en l'aménagement de bandes riveraines d'un étang d'irrigation.

Entretien de plantation - Rue des Seigneurs

Le CBVDM a également mandaté Opération PAJE pour l'entretien de la bande riveraine qui avait été réalisée sur la rue des Seigneurs Ouest.

Sous-comité du parc de la Métairie

Le CBVDM a mis sur pied un sous-comité qui vise la mise en valeur des cours d'eau du bassin versant. Un projet de création d'un parc à visée «écotouristique» est en étude. Différents intervenants sont appelés à participer à la mise en place d'un tel projet. Nous vous tiendrons au courant des développements au cours des prochains mois.

Les membres du Comité des bassins versants des Douze et Métairie sont :

Président : Nicolas Giard

Administrateurs : Alain Desautels, Jean Dubreuil, Rémi Gauvin, Nathalie Dugré, Léon Guertin, Olivier Hébert, Amélie de la Durantaye et Mario Ravenelle.

Les membres du sous-comité du parc de la Métairie sont :

Président : Jean-Pierre Boucher

Administrateurs : Micheline Healy, Jean Dubreuil, Nathalie Dugré, Bernard Valiquette et Joël Éric Portelance, représentant de la ville de Saint-Hyacinthe.



COMITÉ DES BASSINS VERSANTS DES DOUZE ET MÉTAIRIE

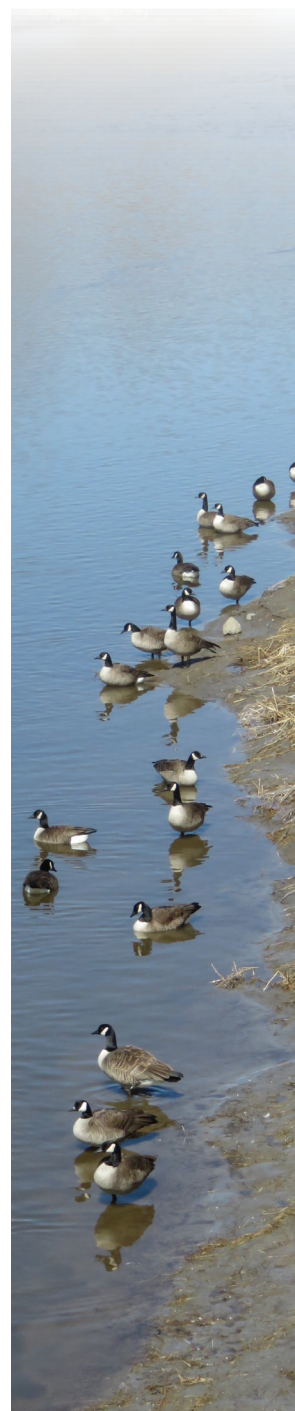


Photo : Lise Bonin

Photos : Isabelle Martineau



Projet de revitalisation à venir sur le Grand Rang Saint-François — Secteurs ciblés par le programme Prime-Vert

COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SALVAIL



Photo: Denyse Bégin | MRC ©



Photo: Guy Fitzgerald — UQROP



Mise en valeur de la rivière Salvail

Objectif : jeter un regard nouveau sur la région

Le 29 avril 2017 avait lieu l'inauguration des accès à un parcours navigable pour les canots et kayaks sur la rivière Salvail. Le parcours de dix kilomètres permet aux usagers de sillonner les méandres de la rivière dans un milieu boisé abritant plusieurs espèces d'oiseaux. Le trajet est situé dans les municipalités de Saint-Jude et de Saint-Louis. Le Comité du bassin versant de la Rivière Salvail (CBVS) a aménagé 2 accès pour la mise à l'eau : sur le site de Chouette à voir ! au 875, rang Salvail Sud à Saint-Jude, et aux abords du pont qui enjambe la rivière Salvail, sur le rang Bourgchemin Ouest, à Saint-Louis (accès à la rivière Yamaska).

Les participants à l'inauguration ont eu la chance d'assister à la remise en liberté d'une buse à queue rousse adulte.

Le parcours sera accessible d'avril à octobre, lorsque le niveau de l'eau le permettra. Des portages pourraient être nécessaires pour franchir certains obstacles. Les membres du

comité ont remarqué que plusieurs utilisateurs ont déjà profité de ces nouveaux accès depuis l'arrivée du printemps.

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention du Fonds de développement rural (FDR) de la MRC des Maskoutains.

Restez à l'affût du CBVS ! Plusieurs projets sont en discussion et en développement au sein du comité pour la prochaine année. Par exemple, un décrochement observé sur le site de Chouette à voir ! fera l'objet d'un projet qui sera réalisé en collaboration avec Opération PAJE. L'objectif sera de stabiliser la berge via un tressage et de la plantation.

Les membres du Comité du bassin versant de la Rivière Salvail (CBVS) sont :

Président : Sylvain Michon

Administrateurs : Yves de Bellefeuille, David Bernard, Serge Bujold, Guy Fitzgerald, Charles Graveline, Alain Jobin, Sylvain Jodoin, Mario Jussaume, Rénaud Lafrenaye, Gérard Montpetit, Martin Pelletier et Mélanie Veillette-Lafrenaye.



COMITÉ DE LA RIVIÈRE NOIRE



Photo: Joanne Croteau



La Noire sous tous ses angles !

Plusieurs actions ont été réalisées par le Comité de la Rivière Noire (CRN) au cours des derniers mois.

Cette année, le concours photos organisé par le comité proposait aux participants de soumettre des photographies de la rivière Noire prises pendant les quatre saisons. Ce projet vise à mettre en valeur le cours d'eau sur lequel portent les actions du comité.

Comme par le passé, la distribution annuelle d'arbustes aura lieu au courant du mois de mai. Cette fois-ci, l'activité a pris la forme d'une commande groupée, afin de permettre aux participants d'obtenir des prix préférentiels. Une dizaine de résidents riverains ont commandé des végétaux : saule de l'intérieur (salix interior), le cornouiller stolonifère ainsi que la spirée à larges feuilles.

Afin de mieux connaître l'état de la rivière Noire et cibler ensuite les actions appro-

priées à mener pour améliorer la qualité de l'eau, le CRN a demandé une analyse d'eau, qui sera effectuée par les jeunes d'Opération PAJE au courant de l'automne 2017.

Membres du Comité de la Rivière Noire :

Président : Guy Lapointe

Administrateurs : Jean-Guy Jacques, Noëlle Jodoin, Nadine Lavallée, Pierre Lebel, Georges Millaire et Janie Rondeau.



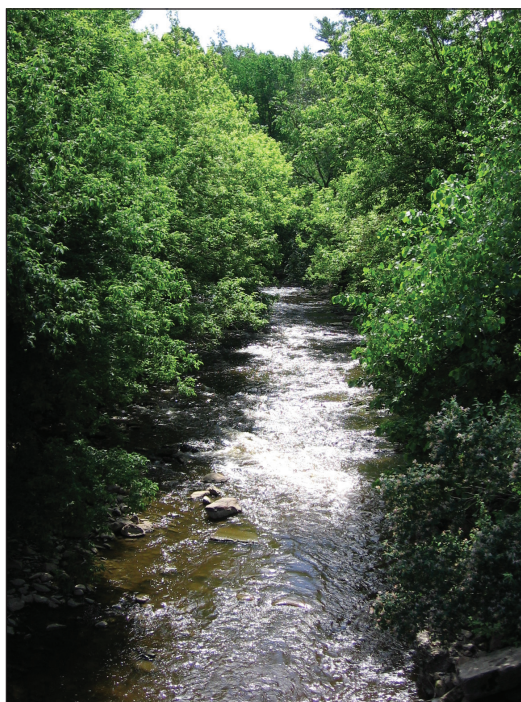
Photo : Vincent Bérubé Lussier

Maximiser son temps et multiplier les résultats

Cette année, le Comité de revitalisation de la Rivière Chibouet (CRRC) a décidé de structurer sa réflexion sur les actions qu'il désire réaliser dans les prochaines années. Un plan d'action ciblant le court et moyen terme a été élaboré lors de la rencontre du conseil d'administration suivant l'assemblée générale annuelle.

Plusieurs objectifs ont été identifiés :

- **Projet PIC :** Une demande de financement a été déposée au Programme Interactions communautaires (PIC), mis sur pied dans le cadre du plan d'action Saint-Laurent 2011-2026. Via ce projet, le CRRC vise, entre autres, à améliorer les pratiques des acteurs du milieu en matière de gestion de l'eau (milieux industriels, agricoles, municipaux, résidentiels, etc.), à caractériser les cours d'eau (mesure de l'IQBP et pesticides), à restaurer et à conserver les usages de l'eau, etc. Le comité est toujours en attente de la réponse du bailleur de fonds.
- **Projet pancartes régionales :** une première rencontre de propriétaires a été réalisée grâce aux membres du comité, qui ont interpellé leur entourage. Des visites terrain ont découlé de cette rencontre visant à cibler les meilleurs secteurs à intégrer dans le projet de pancartes régionales « **Ici nous respectons la bande riveraine** ». Certaines actions ont également été suggérées aux propriétaires afin de les aider à maximiser leurs efforts et à consolider certaines portions de leur bande riveraine. Les premiers ambassadeurs de la bande riveraine du bassin versant de la rivière Chibouet ont été nommés. À qui la chance de rejoindre leur rang?
- **Projets éducatifs :** Opération PAJE viendra réaliser plusieurs actions dans le bassin versant, dont l'installation de nichoirs dans le parc de la Seigneurie-de-Ramezay, à Saint-Hugues. D'autres actions sont en discussion et leur réalisation est prévue à l'automne.



La Rivière Chibouet

- **Communications :** Afin d'informer la population sur ses réalisations ainsi que pour inviter d'autres citoyens à participer à certaines d'entre elles, le comité développera ses communications.

À plus long terme, le CRRC désire également diversifier ses actions et ses partenaires. La sédimentation des cours d'eau fait partie des sujets sur lesquels le comité veut se pencher.

Le plan d'action demeure flexible et est sujet à évolution en fonction des différentes demandes qui proviendront du milieu. N'hésitez donc pas à communiquer avec le comité si vous avez des préoccupations liées aux cours d'eau du bassin versant.

Les membres du Comité de revitalisation de la Rivière Chibouet (CRRC) sont :

Président : Michel Brouillard

Administrateurs : Angèle Boulay, Patrice Caouette, Thomas Fortier-Pesant, Jean-Pierre Foucault, Fernand Giard, Sarah Kim Nadeau, Pierre Paré, Andrea Schroeder, Carole Thibeault et Roger Boisclair (membre observateur).



COMITÉ DE REVITALISATION DE LA RIVIÈRE CHIBOUE



On affiche nos bons coups!

Cette année, la MRC des Maskoutains a décidé de fournir aux propriétaires riverains, agricole ou résidentiel, des pancartes faisant la promotion du respect de la bande riveraine végétale sur leur terrain.



Préserver les cours d'eau en milieu agricole représente un des plus grands défis en matière d'agroenvironnement! C'est pourquoi, afin de remercier les producteurs pour leurs efforts en matière de préservation de la bande riveraine végétale, le comité met à leur disposition des pancartes qui peuvent être installées sur leur propriété. Celles-ci soulignent leur engagement et elles visent à créer un effet d'entraînement.

Tout propriétaire riverain, agricole ou résidentiel peut, s'il respecte sa bande riveraine, obtenir une pancarte.

Les efforts de tous sont primordiaux afin d'améliorer la qualité des cours d'eau!

La bande riveraine: qu'est-ce que c'est?

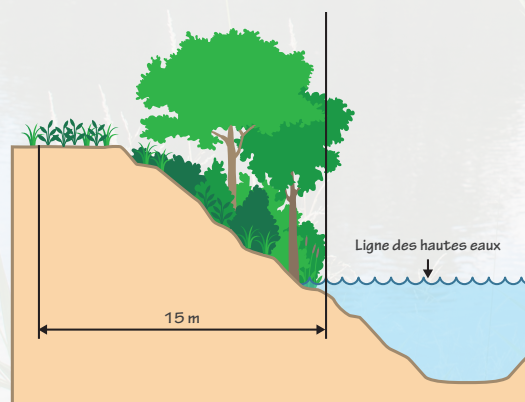
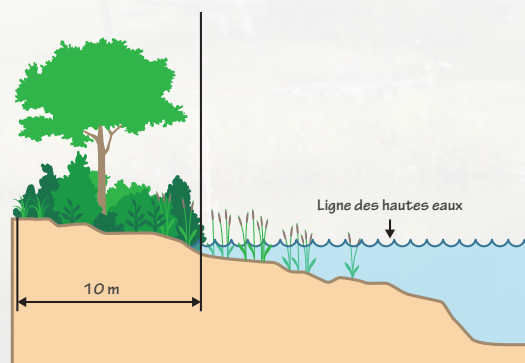
Une bande riveraine, c'est une bande de végétation naturelle qui borde un plan d'eau (rivière, ruisseau, lac, etc.). Elle constitue une zone de transition entre les milieux aquatiques et terrestres (ROBVQ, 2017).

La bande riveraine remplit plusieurs rôles importants, tels que réduire l'érosion des berges, filtrer des nutriments et des contaminants potentiels, retenir les sédiments emportés par le ruissellement, augmenter et préserver la diversité végétale et animale, etc.

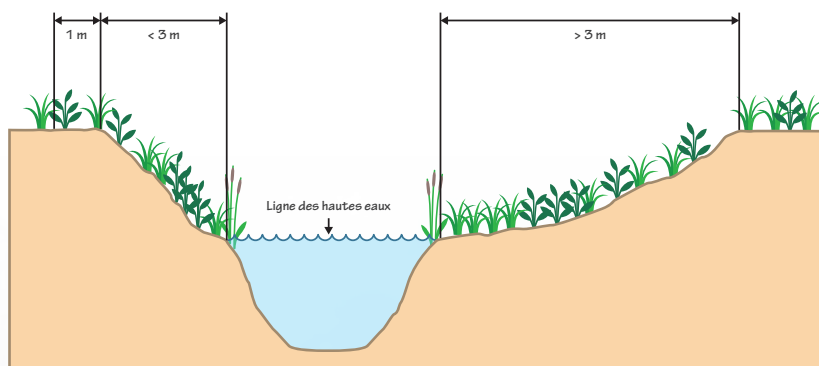
Petit rappel:

le respect des bandes riveraines

Le principe des bandes riveraines découle de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) émise par le gouvernement du Québec en 1987. **Les bandes riveraines s'appliquent à tous les types de propriétés, y compris les terrains résidentiels et les terres agricoles.** La largeur de rive, bande riveraine à protéger, se mesure horizontalement. Ainsi, selon la PPRLPI, la rive se mesure à 10 ou 15 mètres de la ligne des hautes eaux (LHE) de tous les lacs et cours d'eau, dépendamment de la pente du talus qu'elle côtoie.



En milieu agricole, la bande riveraine minimale doit couvrir une surface de 3 mètres à partir de la LHE. La ligne naturelle des hautes eaux se définit par l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres.



Illustrations pages 6 et 7 :
Fédération interdisciplinaire de
l'horticulture ornementale du
Québec (FIHOQ) | MRC ©

Les cours d'eau agricoles ne permettent pas de déterminer facilement cette démarcation végétale, alors l'utilisation de la limite des inondations de récurrence de 2 ans est aussi une façon d'identifier la LHE.

Sur le terrain, des signes visuels peuvent aussi donner une bonne idée de la hauteur de la LHE. Au printemps, des signes d'usure sur les troncs d'arbres et des traces de dépôt de sédiments ou de transport de débris sont visibles. En plus, il est fréquent de voir une démarcation à l'intérieur des ponceaux.

Une attention particulière aux fossés

Les fossés sont une source non négligeable de transport de contaminants dans les cours d'eau. Selon le Règlement sur les exploitations agricoles (REA), article 30, paragraphe 2b : « l'épandage de matières fertilisantes est interdit dans un fossé agricole et à l'intérieur d'une bande de 1 m de ce fossé ».

Les fossés de chemin

La réglementation de certaines municipalités de la MRC des Maskoutains précise : « Pour éviter toute détérioration des lieux et pour protéger l'environnement, les propriétaires riverains doivent conserver une bande d'une largeur d'un (1) mètre, calculée à partir du haut du talus du fossé, libre de toute culture, labour, etc. ».

Plusieurs services et programmes sont disponibles pour vous accompagner dans vos projets de bande riveraine

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Mmes Bénédicte Balard bbalard@mrcmaskoutains.qc.ca ou Anolise Brault abrault@mrcmaskoutains.qc.ca, agentes de liaison des comités de bassin versant de la MRC des Maskoutains. Vous pouvez également les joindre au 450 774-3156.



Dans ma boîte à outils

Voici quelques suggestions de sites Internet très intéressants qui touchent à l'organisation des comités de bassin versant ou à la gestion des cours d'eau :

À trouver sur un moteur de recherche comme Google : « **À chacun sa bande** » - **Guide des bandes riveraines en milieu agricole**. Excellent guide rédigé sous la direction de madame Isabelle Martineau, agr. du Club Conseil Gestrie-Sol.

<http://www.bandesriveraines.quebec/>

« La bande riveraine, jumelée à de bonnes pratiques culturelles, figure parmi les mesures à privilégier pour diminuer l'impact des activités agricoles sur l'environnement. Mieux encore, la bande riveraine procure de nombreux

avantages sur les plans agronomique, environnemental, économique et faunique. Pourtant, malgré cette reconnaissance scientifique, la bande riveraine soulève encore bien des questions. De nombreux mythes persistent à son endroit » Union des producteurs agricoles.

FIHOQ – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec a développé plusieurs outils dont un Guide de bonnes pratiques – Aménagement et techniques de restauration des bandes riveraines (<http://banderiveraine.org/>) et un moteur de recherche sur les végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines (vegetaux.fihq.com/).



COMITÉ DES BASSINS VERSANTS DELORME ET FERRÉ



Des bandes riveraines, ça rapporte gros

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, le 11 avril dernier, le Comité des bassins versants Delorme et Ferré (CBVDF) a organisé une conférence intitulée « Une bande riveraine, qu'est-ce que ça apporte ? ». Celle-ci était présentée par Isabelle Martineau, agronome au club conseil Gestrie-Sol, une organisation offrant des services en agro-environnement.

Cette conférence répondait à un des objectifs du CBVDF, soit « sensibiliser la population à la conservation des ressources des bassins versants, notamment par les bandes riveraines ». Parler des aménagements possibles, tant en milieu rural qu'urbain, c'est aborder aussi les bénéfices qui en découlent : en végétalisant les abords d'un cours d'eau, on stabilise les berges et on filtre les sédiments et les fertilisants, tout en recréant un écosystème idéal pour accueillir la faune et la flore. D'un côté, on améliore la qualité de l'eau et de la biodiversité, et de l'autre, on contrôle mieux l'érosion. Avec une bande riveraine, tout le monde est gagnant !

Madame Martineau a également mentionné différentes techniques hydroagricoles, les économies que l'installation d'une bande riveraine peut apporter, les étapes d'implantation, la réglementation, etc.

Une bande riveraine, ça se choisit. Chaque propriétaire doit trouver celle qui lui convient, selon la condition et la localisation de son terrain, s'il recherche plutôt une efficacité filtrante ou une tolérance à l'inondation, s'il veut mettre l'accent sur la valeur ornementale ou faunique des plantes, cibler les pollinisateurs ou contrer différents insectes ou espèces exotiques envahissantes. Évidemment, l'investissement exigé et l'entretien entrent en ligne de compte.

Selon Madame Martineau, « les efforts, la mobilisation et la patience fonctionnent ».

Pour ceux qui désirent en apprendre davantage, l'équipe de Gestrie-Sol a publié un guide et un dépliant sur les bandes riveraines en milieu agricole. Ceux-ci présentent 7 modèles de bandes riveraines, accompagnés de leurs méthodes d'implantation et d'entretien. Ces documents sont disponibles sur le site de Gestrie-Sol.

Les membres du Comité des bassins versants Delorme et Ferré sont :

Président : Donald Côté

Administrateurs : Denis Chabot, Madeleine Côté-Lussier, Rénald Duhamel, André Gendron, Daniel Giard, Jean Laliberté, Brigitte Leith et Daniel Veilleux



Photo : Jean-François Tardif | MIRC ©



COMITÉ DE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU CORBIN



De l'aide pour l'ensemencement de bandes riveraines

Pour l'année 2017, le Comité de bassin versant du Ruisseau Corbin (COBAVERCO) a le plaisir de renouveler son offre aux producteurs agricoles du bassin pour l'ensemencement de bandes riveraines. Un mélange de graminées sera utilisé pour la revégétalisation.

Si vous êtes intéressés à participer au projet, vous pouvez contacter Jean-Paul Poirier au 450 797-1002.

Une fois les travaux effectués, il faut porter une attention particulière en évitant d'arroser et de circuler avec la machinerie sur cette portion de terrain.

Par ailleurs, des échantillonnages d'eau ont été réalisés grâce à la collaboration

d'Opération PAJE. Un premier échantillon a été récolté au printemps, le second sera recueilli à l'automne. Un rapport sera alors réalisé afin d'évaluer la qualité de l'eau retrouvée dans le bassin versant du ruisseau Corbin.

Les membres du Comité de bassin versant du Ruisseau Corbin sont :

Président : Yves Barré

Administrateurs : Johanne Beauregard, Robert Beauregard, Germaine Chabot, Michel Darsigny, Claude Desnoyers (membre observateur), Étienne Desnoyers, René Hébert, Gaétan Jodoin (membre observateur), Mario Monast (membre observateur), Normand Morier et Sylvain Nichols.

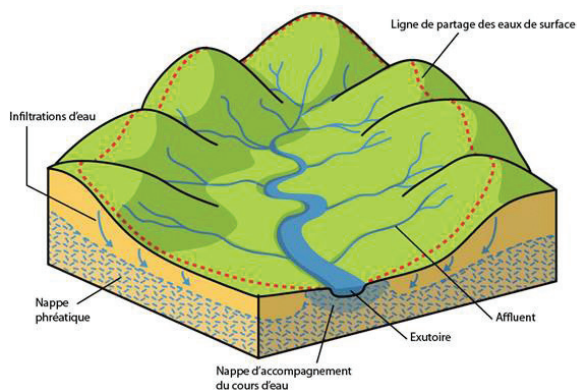


Besoin de renfort aux Salines!

Afin de poursuivre et de diversifier ses actions, le Comité de bassin versant du Ruisseau des Salines (CBVRS) est à la recherche de bénévoles, habitant le territoire, qui voudraient donner un peu de leur temps pour la protection du bassin versant.

Qu'est-ce qu'un bassin versant?

Un bassin versant, c'est une aire délimitée par une ligne de partage des eaux à l'intérieur de laquelle toute l'eau s'écoule vers un même plan d'eau principal, par exemple le ruisseau des Salines, la rivière Yamaska, etc.



Source : Observatoire citoyen des zones humides, Alsace (France)

Qu'est-ce qu'un comité de bassin versant?

Un comité de bassin versant (CBV) est un regroupement de citoyens et d'utilisateurs qui se mobilisent pour travailler à l'amélioration de la qualité de l'eau dudit bassin versant. Ce sont des bénévoles qui contribuent à améliorer la qualité de vie de leurs milieux respectifs. Les CBV sont des organismes à but non lucratif, légalement constitués et indépendants, qui travaillent en partenariat avec tous les acteurs du milieu. Ils priorisent les actions concrètes terrain.



Le bassin versant des Salines

Le Comité de bassin versant du Ruisseau des Salines (CBVRS) a été créé en 2010 dans le but de promouvoir la santé environnementale du bassin et de restaurer la qualité de l'eau, en concertation avec tous les usagers et gestionnaires. Ceci vise à assurer la pérennité de la ressource eau et à soutenir les initiatives locales en la matière.

L'occupation du bassin versant des Salines regroupe des usages résidentiels, industriels et agricoles. Une variété territoriale qui entraîne de nombreux défis en matière de gestion de l'eau. L'implication de tous est primordiale pour arriver à mettre en place des actions!

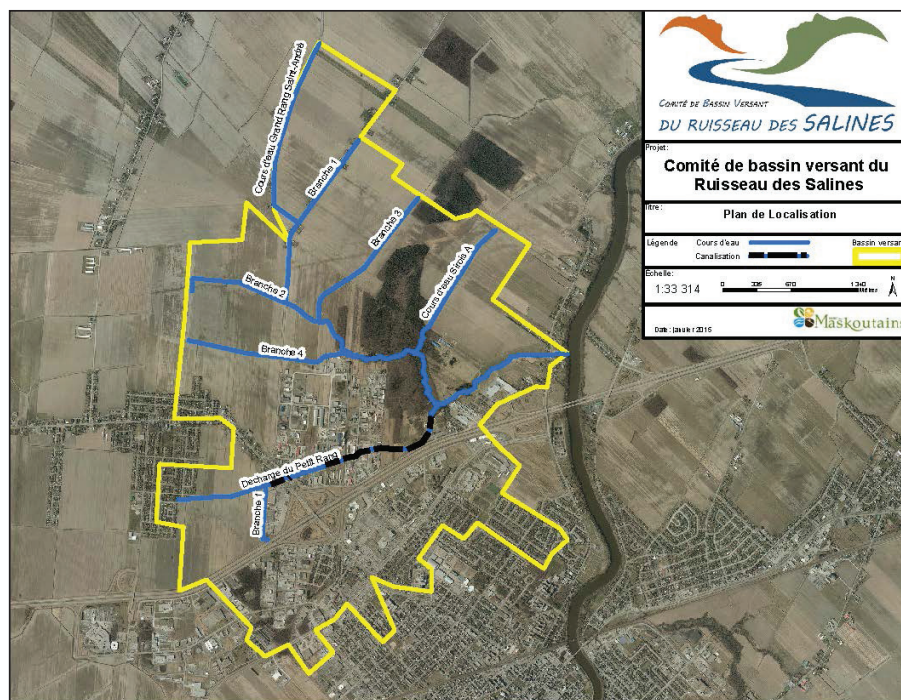
Si vous désirez participer aux actions que développe le comité, n'hésitez pas à communiquer avec un de ses membres ou encore avec les agentes de liaison de la MRC des Maskoutains, mesdames Bénédicte Balard bbalard@mrcmaskoutains.qc.ca et Anolise Brault abrault@mrcmaskoutains.qc.ca ou au 450 774-3156.

Les membres du Comité de bassin versant du Ruisseau des Salines (CBVRS) sont :

Président : Patrick Couture

Administrateurs : André Beauregard, Rémi Gauvin, Laurent Leblanc et Mario Hébert.

COMITÉ DE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU DES SALINES





Les jeunes d'Opération PAJE, à l'œuvre pour l'environnement

Collaboration spéciale, Patrick Couture

Opération PAJE (partenariat action jeunesse en environnement) est une démarche pédagogique à laquelle la commission scolaire de Saint-Hyacinthe a adhéré il y a quatre ans. Après trois ans et demi de projets pilotes, la commission scolaire n'a pas hésité à appuyer ce projet mobilisateur pour toute la communauté. Elle a pris cette décision en considérant l'impact sur la motivation et l'engagement des élèves concernant les sciences et l'environnement, et en tenant compte de l'intérêt manifesté par les enseignants, les partenaires environnementaux et les directions des écoles secondaires concernées.

Le but de la démarche est de faire participer les jeunes à la résolution de problématiques environnementales réelles du milieu. À travers des situations d'apprentissage, les élèves acquièrent les notions du programme du ministère de l'Éducation et des connaissances qui leur permettront de réaliser avec beaucoup de rigueur les travaux pratiques sur le terrain. En plus de leur permettre de contextualiser leurs apprentissages, leurs actions ont un impact réel et positif sur des enjeux environnementaux très importants.

De 2013 à 2016, la contribution des jeunes et d'Opération PAJE a entraîné des retombées socioéconomiques de l'ordre de 38 000 \$ pour les partenaires environnementaux de la MRC des Maskoutains.

Plus précisément, de 2013 à 2014 ce sont près de 2 000 arbustes qui ont été plantés en bandes riveraines à La Présentation et une quinzaine de nichoirs qui ont été installés.

De plus, dans le bassin versant des Salines, les jeunes ont participé de façon très importante à la plantation d'une bande riveraine exemplaire. En 2015, 310 arbustes ont été implantés en bande riveraine et trois branches du ruisseau des Salines ont été piquetées etensemencées. Des piquets rouge



Photo: Patrick Couture

et blanc, bien visibles par les opérateurs de machineries agricoles, ont été réalisés par des élèves.

Nos jeunes ont aidé le Comité de bassin versant du Ruisseau des Aulnages à la plantation de 500 arbres, en 2015, et ils ont poursuivi, à l'automne 2016, par un entretien afin de

remplacer les plants morts, enlever les mauvaises herbes et replacer les protecteurs à chevreuils.

Dans les municipalités de Sainte-Madeleine et Saint-Damase, c'est avec les gens du bassin versant de la Rivière des Hurons qu'ils ont planté plus de 1 000 arbustes et installé 45 nichoirs.

Une des conditions qui favorise la réussite d'une plantation, c'est le suivi et l'entretien. Puisqu'Opération PAJE offre ce service, c'est ce qui a été fait dans deux sites de plantation pour le Comité des bassins versants des Douze et Métairie. Ces plantations étaient en place depuis plusieurs années et elles étaient envahies par les mauvaises herbes.

Pour le Comité pour l'avenir du Ruisseau Vandal, c'est un inventaire de poissons et un suivi de la qualité de l'eau qui ont été réalisés. Les résultats lui permettront de caractériser et de mieux connaître son cours d'eau dans le but de cibler des interventions en fonction des problématiques identifiées.

À l'automne 2016, avec le Comité des bassins versants Delorme et Ferré, les jeunes sont intervenus pour stabiliser les berges du cours d'eau en plantant 5 600 arbustes. Le travail sera complété ce printemps avec du tressage (génie végétal) sur 50 mètres.

Finalement, des analyses d'eau ont été faites pour le Comité de bassin versant du Ruisseau Corbin afin de vérifier l'état de la qualité de l'eau après plusieurs interventions sur les bandes riveraines.



Les espèces exotiques envahissantes, vous connaissez?

Collaboration spéciale, Catherine Plante, Fédération de l'UPA de la Montérégie

Il s'agit d'espèces dont l'introduction, l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques. La plupart de ces espèces ont été introduites par l'activité humaine, volontairement ou non.

Le phragmite, la renouée du Japon, le butome à ombelle et la salicaire pourpre sont les principales espèces observées en milieu agricole.

Un dépliant d'identification de la renouée du Japon et du phragmite a été réalisé cette année par la fédération dans le cadre du projet de la rivière des Hurons. Il est maintenant disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.upamonteregie.ca/plantes/envahissantes>.

Pour obtenir des exemplaires du feuillet, veuillez contacter Mmes Chantale Soumahoro csoumahoro@upa.qc.ca ou Catherine Plante cplante@upa.qc.ca, coordonnatrices du projet. Vous pouvez également les joindre au 450 774-9154.

Caractérisation de la renouée du Japon dans le bassin versant

En 2016, la caractérisation de la renouée du Japon a été réalisée le long de la rivière des Hurons et de ses principaux tributaires. La présence de cette espèce exotique envahissante dans certains secteurs du bassin versant de la rivière des Hurons a motivé cette caractérisation.

La caractérisation a permis de connaître la répartition actuelle de la renouée du Japon et d'orienter un plan d'intervention afin de limiter son expansion.

La renouée du Japon s'est propagée principalement dans le ruisseau Saint-Louis, où 24 % des berges sont affectées.

On observe cette plante sur 5,14 % des berges de la rivière des Hurons, sur moins de 2 % des berges du ruisseau à l'Ours alors que sa présence n'a pas été répertoriée dans la Branche des Rapides.



Méthode de contrôle

Photo: UPA de la Montérégie

Essai d'une méthode de contrôle de la renouée du Japon et du phragmite

Une méthode de contrôle a été mise en place dans le bassin versant sur une zone envahie par la renouée du Japon et une autre envahie par le phragmite. La technique de bâchage a été utilisée aux deux endroits.

Cette technique consiste à faucher les plantes pour ensuite installer une bâche très résistante. Cette bâche est conservée pendant quelques années afin de bloquer le développement de la plante. Un suivi sera réalisé dans les prochaines années afin de valider l'efficacité de cette méthode.



Butom à ombelle

Photo: UPA de la Montérégie



Salicaire pourpre



Phragmite



Actions contre l'érosion — Photos: UPA de la Montérégie



Renouée du Japon

Photo: COVABAR



Renouée du Japon

Crédit photo: Christian Costanzo



Le conseil de la MRC des Maskoutains trouve essentiel de soutenir le travail des bénévoles impliqués dans les neuf comités de bassin versant. Les maires des 17 municipalités du territoire ont appuyé l'ouverture d'un 2^e poste d'agente de liaison et ils ont débloqué une somme d'argent pour appuyer les actions terrain des comités. En mars, le conseil a également adopté une résolution autorisant le directeur des services techniques à intégrer l'ensemencement du haut de talus dans les plans et devis des travaux d'entretien des cours d'eau. Nous mettons tout en œuvre pour que la qualité de l'eau s'améliore sur notre territoire et soyez assurés que nous continuerons de le faire. Bienvenue aux personnes qui lisent ce bulletin et qui seraient intéressées à s'impliquer dans l'un ou l'autre de nos comités. N'hésitez pas à nous contacter!

Mme Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains



La grande
région
de **Saint-
Hyacinthe**
Terre d'innovation

805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
Tél.: 450 774-3156 • Téléc.: 450 774-7161

Personnes-ressources: Anolise Brault
abrault@mrcmaskoutains.qc.ca

Bénédicte Balard
bbalard@mrcmaskoutains.qc.ca

